

<https://divergences.be/spip.php?article2575>



AVFT

Agressions sexuelles et occultation politique ?

- Archives - 2011 - N° 26. Juin 2011 - Français - RÉSISTANCES...RÉFLEXIONS... -

Publication date: jeudi 2 juin 2011

Copyright © Divergences, Revue libertaire internationale en ligne - Tous

droits réservés

[IMG/gif/sud01.gif]

Benoit Hamon, porte-parole du Parti Socialiste, se prononce pour l'exclusion de JM, sénateur-maire socialiste condamné pour agressions sexuelles commises à l'encontre d'une des employées de sa mairie.

Mercredi 6 avril 2011, le Parti Socialiste organisait un séminaire intitulé

« Agir pour atteindre l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », au siège du PS, réunissant des militant-es, des élu-es et des députées.

Les représentant-es des associations investies dans le champ des droits des femmes y avaient également été conviées et étaient invitées, après l'exposé par Benoit Hamon des engagements [1] du PS en matière d'égalité femmes/hommes, à s'exprimer.

Mme S., qui avait porté plainte contre JM, sénateur-maire de Neuilly-sur-Marne, et obtenu sa condamnation, avec le soutien de Femmes Solidaires et de l'AVFT, qui s'étaient constituées parties civiles à ses côtés, avait confié à Marilyn Baldeck, déléguée générale de l'AVFT, la lecture de la lettre suivante :

Mesdames et Messieurs du Parti Socialiste,

Je m'appelle MS, seule la peur m'empêche de venir m'exprimer de vive voix.

J'ai été victime d'agressions sexuelles par un élu de votre parti : Monsieur JM, sénateur-maire de Neuilly-sur-Marne et qui était à l'époque mon employeur, j'étais la gardienne de la mairie dans laquelle j'occupais un logement de fonction.

Suite au dépôt de plainte en 2004, avec une collègue elle aussi victime des agissements de M. M, j'ai subi beaucoup de pressions ainsi que des menaces. Ne me sentant plus en sécurité, j'ai été contrainte de prendre une retraite anticipée de la mairie et de quitter la région parisienne.

La procédure a duré 5 ans ; à l'issue de quoi, la justice a reconnu M. M coupable d'agressions sexuelles à mon encontre.

Aujourd'hui, ma carrière ayant été interrompue par les violences dont j'ai été l'objet, je vis dans une situation financière précaire : 900 euros de retraite, pour élever une enfant de 17 ans qui aimerait suivre ses études, avec un dossier de surendettement à la Banque de France.

Monsieur M, l'agresseur, occupe lui toujours ses fonctions de maire et de sénateur et il est toujours membre du Parti Socialiste ! Sa condamnation pour agressions sexuelles n'a eu aucune incidence sur son mode de vie !

Vous dites vouloir défendre la cause des femmes ! Que pensez-vous de votre collègue qui pour tenter de me faire taire, a usé de son pouvoir, m'a accusé d'en vouloir à sa carrière politique ? (alors que j'ai eu la carte du PS et que j'ai voté pour lui, que j'ai contribué à la mise en place de la fête de la rose etc...) ?

Qu'envisagez-vous de faire pour défendre les femmes ?

Avez-vous une solution pour m'aider à ce jour, après mon parcours judiciaire ?

Allez-vous m'aider à vivre décemment ?

Est ce que le parti socialiste va "réparer" les graves fautes de cet élu ? Qui va subvenir aux besoins de ma fille pour ses études ?

Croyez vous que je peux oublier ce qu'il m'a fait ? Savez-vous comment une femme "vit" après une agression ?

Allez vous défendre les femmes, leur permettre de dénoncer ce type d'agressions quel que soit l'auteur de ces violences ? Et même si c'est l'un des vôtres ? Allez-vous continuer, en ne vous désolidarisant pas publiquement et officiellement de lui, à cautionner ses agissements ?

J'aurais aimé venir en parler "librement" et sans crainte avec vous mais malheureusement je n'ai pas oublié non plus les menaces qui m'ont été faites.

J'aurais aimé savoir ce que vous proposez vous en tant que socialistes pour permettre aux femmes de dénoncer toutes les violences dont elles sont victimes.

J'aurais aimé vous dire à quel point un tel séminaire sur l'égalité femmes/hommes, organisé au siège de votre parti, peut me faire à nouveau violence, alors qu'à aucun moment vous ne vous êtes préoccupés de ma situation ni n'avez politiquement sanctionné JM.

Mme S.

Après lecture de cette lettre, et après avoir rappelé :

â€” Que l'AVFT est intervenue et intervient auprès de victimes de violences sexuelles commises par des élus de tous bords politiques ;

â€” Que l'association mène depuis plusieurs années une campagne pour que les élus auteurs de violences sexuelles soient condamnés judiciairement, administrativement et politiquement ;

â€” Que Martine Aubry, première secrétaire du Parti Socialiste, saisie de cette question par l'AVFT et Femmes Solidaires par lettre du 8 mars 2010, n'y a pas répondu ;

â€” Que plus d'un an après la condamnation définitive de JM pour agressions sexuelles, le silence du PS à son propos est assourdissant ;

Marilyn Baldeck a demandé à Benoit Hamon si nous devons définitivement prendre acte de ce qu'il était aujourd'hui possible d'avoir été condamné pour agressions sexuelles et de demeurer un élu socialiste.

Benoit Hamon, après avoir affirmé qu'il entendait parler pour la première fois [2]. de cette « affaire », qualifiée de « parfaitement abjecte », a déclaré, en tant que "dépositaire" du Parti Socialiste, qu'il agirait pour qu'il ne puisse pas se représenter au nom du PS pour les prochaines sénatoriales. Informée de ce que JM ne se représentait de toute façon pas pour un nouveau mandat de sénateur, et rappelant qu'il était déjà définitivement condamné depuis plus d'un an sans avoir été sanctionné, Marilyn Baldeck a demandé s'il était envisageable que le PS lui retire sa carte, ce à quoi Benoit Hamon a répondu par l'affirmative, se prononçant pour son exclusion et s'engageant à agir dans cet objectif. Interrogé sur le point de savoir si cette décision serait rendue publique, la réponse fût à nouveau affirmative.

Marilyn Baldeck, déléguée générale

AVFT (Association européenne contre les violences faites aux femmes au travail). [3]

[<a href='#nb4' class='spip_note' rel='footnote' title='Echange du 29 septembre 2010 Le 29/09/2010 16:59 :
Madame, Monsieur, Le (...)' id='nh4'>4]

[https://divergences.be/local/cache-vignettes/L253xH298/sud02-01397.jpg]

[1] Benoit Hamon, au nom du PS, s'est notamment prononcé contre la « gestation pour autrui » et pour la pénalisation des « clients » de prostitué-es.

[2] Des articles ont été publiés dans *le Parisien* ; Les membres du secrétariat national aux droits des femmes du PS ont été saisis de cette question lors d'un rendez-vous à l'AVFT le 10 février 2010 ; La lettre à Martine Aubry est publiée sur le site de l'AVFT depuis le 8 mars 2010 ; un mail a été adressé à Gaëlle Lenfant, secrétaire nationale adjointe aux droits des femmes du PS, le 30 mars 2010, pour attirer son attention sur la lettre du 8 mars 2010 à Mme Aubry. Ce mail est resté sans réponse.

Un nouveau mail a été adressé à Mme Lenfant le 29 septembre 2010, en réponse à une demande de contribution à la réflexion dans la perspective de la convention du PS sur « l'égalité réelle » organisée le 11 décembre 2010 (échange reproduit ci-après). Ce mail n'a pas plus reçu de réponse.

Enfin, Benoit Hamon a été interpellé à ce sujet par mail du 6 janvier 2011 en réponse à ses vœux électroniques de bonne année. Il semblerait que le PS souffre de sérieux problèmes de communication

[3] AVFT, 51 Bd Auguste Blanqui - 75013 Paris.
Tél : 01 45 84 24 24
Mail : contact@avft.org

[4] Echange du 29 septembre 2010
Le 29/09/2010 16:59 :

Madame, Monsieur,

Le Parti socialiste organise actuellement une Convention sur la thématique de l'égalité réelle qui se déroulera le 11 décembre 2010.

Dans ce cadre, un atelier est consacré à l'égalité femmes - hommes. Notre objectif est d'analyser les discriminations, les besoins et de proposer des mesures afin de promouvoir l'émancipation des femmes et l'égalité entre les sexes (notamment en termes d'égalité professionnelle, parité, violences, contraception, etc.).

Connaissant vos engagements dans ce domaine, nous serions très intéressé-e-s par toute contribution, document, pouvant enrichir notre réflexion et nos travaux :

- données dans les domaines qui vous concernent,
- actions développées par votre structure,
- priorités que vous identifiez,
- freins à l'égalité femmes- hommes
- bonnes pratiques et mesures que vous désirez promouvoir,
- etc.

Je reste bien sûr à votre disposition pour tout échange sur cette démarche.

Sincères salutations
Gaëlle Lenfant
Secrétaire nationale adjointe Droits des femmes
01 45 56 76 26

Réponse, le jour même à 18:58 :

Madame,

En matière de lutte contre les violences faites aux femmes, la question de la responsabilité des partis politiques à l'égard des élus auteurs de

Agressions sexuelles et occultation politique ?

violences sexuelles est grandement susceptible d'enrichir votre réflexion et vos travaux.

Pour cela, nous vous soumettons à nouveau les différents textes publiés par l'association, dont vous pourrez prendre (ou reprendre) connaissance sur cette page ([lien vers la page](#)) de notre site Internet. Elle comporte notamment les communiqués publiés au sujet de la condamnation pour agressions sexuelles du sénateur-maire socialiste JM et deux lettres à Martine Aubry qui, en dépit de l'engagement pris par votre collègue Christine Rimbault lors d'un rendez-vous à l'association le 10 février dernier, sont restées lettres mortes. Mme Rimbault nous avait d'ailleurs signalé que vous-même -puisque le rendez-vous était initialement prévu avec vous et que vous aviez eu un empêchement- reprendriez contact avec l'association à ce sujet (ainsi que pour poursuivre une réflexion commune sur les thèmes abordés ce jour là, notamment la lutte contre le harcèlement sexuel, violence constituant un grave obstacle à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, laquelle égalité semble faire partie de vos centres d'intérêts). Nous constatons que cela n'a pas été le cas jusqu'à présent.

Nous sommes bien sûr à votre disposition pour tout échange sur les analyses portées par l'association,

Salutations féministes,
Marilyn Baldeck